

Fonds d'Initiatives Citoyennes

Une aide financière pour vos projets

La ville de Toul, en partenariat avec le Conseil Général de Meurthe et Moselle, a créé un fonds de soutiens aux initiatives locales, dans une démarche de proximité et de démocratie participative.

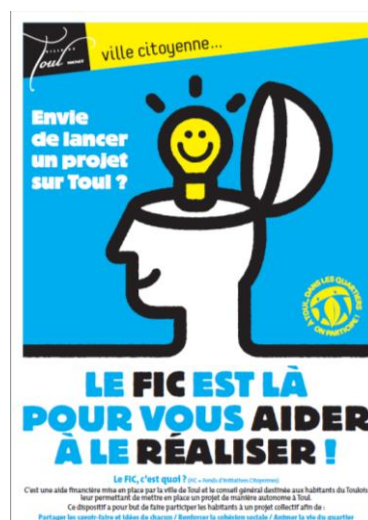
Le Fonds d'Initiatives Citoyennes (FIC) constitue un soutien financier pour vos projets.

Il s'agit d'un dispositif valorisant les actions collectives et individuelles afin de favoriser l'émergence de nouvelles idées et d'accroître la dynamique au sein des quartiers de la ville. Pour cela un soutien logistique, financier et humain sera apporté aux porteurs de projets.

Il s'adresse aux particuliers, aux groupements d'habitants et aux associations qui veulent mettre en place des actions d'intérêt public.

Cette action a pour objectif de créer un lien social entre tous les habitants en les faisant participer à des actions communes et en créant une dynamique interculturelle et intergénérationnelle.

Vous êtes Toulinois et désirez mettre en place une action, un projet à destination des habitants ou d'utilité publique ? N'hésitez pas à nous contacter pour nous soumettre vos idées et vos projets !



RENSEIGNEMENTS ET DEMANDE DE DOSSIER :

Centre Socio-culturel Michel Dinet - 2 rue Vauban
Espace André Malraux - Place Henri Miller
54200 Toul

Pôle Participation des Habitants de la Ville de Toul
Tél. : 03 83 64 58 07 / centre.socioculturel@mairie-toul.fr
<http://www.toul.fr>

Association Mosaïque :
Tél. : 03 83 43 42 29 / association.mosaïque@orange.fr

 [Téléchargement du tract](#)

 [Téléchargement du dossier](#)



A TITRE INDICATIF, QUELQUES EXEMPLES DE PROJETS ELIGIBLES :

La valorisation du quartier :

- réfection de lieux détériorés
- chars et déguisements pour défilés de Carnaval (ex. : initiatives de parents d'élèves)
- décorations de Noël par et pour les habitants
- exposition et/ou livre sur l'histoire d'un quartier ou d'un village (ex: initiative d'habitants qui ont créé une association)

Les projets festifs avec animation professionnels :

- enregistrement de musique et chansons de jeunes
- exposition de photographies pour animer une rue et susciter les rencontres

les projets évoluant vers du service :

- mise en place de co-voiturage (crédits demandés pour affichettes)

Les fêtes de quartier et animations diverses :

Il s'agit de soutenir des habitants qui s'organisent pour animer leur quartier, faire connaissance, relancer une tradition, un savoir-faire, etc. Pour exemples :

- défilés, chars pour Carnaval, déguisements
- soirées à thème
- petits déjeuners mensuels sur un thème de la vie quotidienne (retraite, économies d'énergie, etc.)

La solidarité internationale, intergénérationnelle, ... :

- soutien aux pays en voie de développement (soutien à un village, distribution de vêtements et autres secours). L'action doit avoir un impact et produire une réelle plus-value.
- animations dans une maison de retraite par un groupe de jeunes

Les actions "éducation – loisirs – culture - environnement" :

- découverte culturelle, artistique et environnementale pour des habitants de quartiers défavorisés
- historique de village, de quartier, de lieux de travail (mines par ex)
- rallye pédestre dans une ville pour la (re)découvrir
- tournois sportifs
- ateliers couture, tricot, cuisine

Les actions d'insertion et de lutte contre les discriminations :

- atelier d'apprentissage des savoirs de base pour des immigrés par des bénévoles
- journée "Europe" pour et par des femmes
- journées "solidarité" par groupe de femmes
- mise en place de soirées à thème (cafés, discussions).

LES ACTIONS MISES EN PLACE PAR LES HABITANTS DEPUIS 2012 DANS LE CADRE DU FIC :

Quelques exemples en photos avec intitulés



Téléchargement du bilan d'activité 2012-2014



Téléchargement du bilan des projets 2013-2014